# ASSOCIATION VILLEURBANNAISE POUR LE DROIT AU LOGEMENT

# PROJET ASSOCIATIF

2025 - 2030

AVDL
ASSOCIATION VILLEURBANNAISE POUR LE DROIT AU LOGEMENT

# L'AVDL : 40 ANS EN FAVEUR

## 1985 SA FONDATION !

- L'AVDL est issue du soutien de travailleurs sociaux, militants et familles à un ménage qui avait décidé d'occuper un logement vacant.
- Dès lors le travail de l'AVDL sera centré sur l'accompagnement des familles en situation de « mal logement » et du soutien à leurs démarches et recherches d'un logement décent.
- Par ailleurs, dès l'origine, l'AVDL s'engage dans les actions de Lutte contre les discriminations (LCD) en matière de logement et le racisme.

## 1985 - 1994 SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT DE MÉNAGES

- L'AVDL met en œuvre un suivi de personnes au RMI, dont la réinsertion passe par le logement, et un dispositif de prévention « anti-expulsions ».
- En 1991, l'AVDL signe une convention avec le Fonds de solidarité logement (FSL) pour des mesures d'Accompagnement social lié au logement (ASLL).

## 1995 - 2004 AIO ET PARTENARIATS

- Outre les actions de fond d'Accueil-information-orientation (AIO) des ménages et l'ASLL, divers partenariats sont initiés avec des bailleurs, habitants, travailleurs sociaux, bailleurs, élus, sur les difficultés liées au logement, par exemple : le projet PLEQ (Parcours logement en question).

## 2005 - 2014 ÉLARGISSEMENT DES ACTIONS ET DROIT AU LOGEMENT OPPOSABLE (DALO)

- Développement de l'expertise en matière de LCD à travers son projet IDÉAL (Informer sur la discrimination et l'égalité de traitement, agir pour l'accès au logement pour tous) qui aboutit à des actions pérennes de prévention des discriminations.
- Dès 2008, l'association s'engage dans des accompagnements globaux, d'évitement de l'hébergement, au titre du FNAVDL, prévention des expulsions, permanence d'information et de soutien des requérants DALO.

# DU DROIT AU LOGEMENT

## 2015 - 2023 DÉPLOIEMENT DES MISSIONS SUR L'AGGLOMÉRATION

- Collectif d'actions pour les populations des bidonvilles avec des acteurs villeurbannais associatifs et impliqués dans le Comité Feyssine : I2E, une École, un toit, des droits (ÉTDD).
- Dans le champ de la prévention des expulsions, lancement ou renforcement de partenariats pérennes avec deux bailleurs sociaux (SVU et GLH), et sur l'emploi, avec les acteurs concernés pour proposer des accompagnements pluridisciplinaires « logement et emploi ».
- Lors de la création par la Métropole de Lyon du Service d'accueil et d'information des demandeurs (SAID) de logement social, notre AIO est labellisé lieu d'accueil « niveau 3 ».

## 2024 - 2025 LANCEMENT D'ACTIONS INNOVANTES

- Avec le Centre social de Cusset et le Théâtre de l'Iris, l'AVDL se projette pour imaginer à moyen terme un Pôle d'éducation populaire, artistique et des solidarités (PEPAS) sur ce quartier où l'AVDL est implantée.
- Fidèle à ses convictions partenariales, l'AVDL a mis en place un Groupe d'échanges de pratiques (GEP) inter-associatif autour de la démarche « d'aller vers », groupe animé par deux sociologues.
- Attentive à la commande publique, notre association a été retenue par la Métropole pour mettre en œuvre, à titre expérimental et sur Vaulx en Velin, une délégation des « diagnostics sociaux et financiers » pour les ménages non connus des Maisons de la Métropole (MDMS).
- L'AVDL copilote (dans le cadre du réseau national RECI) un cycle de journées d'échanges de pratiques et de qualification collective afin de prévenir les discriminations liées à l'origine dans l'accès au logement.

# NOS VALEURS ET NOTRE PHILOSOPHIE

- Contribuer à la solidarité et œuvrer dans le champ de l'économie sociale et solidaire,
- Participer à la promotion de la personne,
- Développer un esprit d'ouverture qui s'applique dans nos relations avec les publics, avec nos partenaires et avec notre capacité à expérimenter et innover.
- Garder une philosophie partenariale qui se retrouve dans la diversité de nos partenaires (institutions, bailleurs sociaux, associations et fédérations, collectifs militants...) ainsi que dans notre inscription dans des groupes thématiques et/ou opérationnels (accompagnement social, prévention des impayés/expulsions, lutte contre les discriminations, accès aux droits...)

# NOS PRINCIPES D'ACTION

- Une approche préventive des difficultés et des ruptures de parcours,
- Une approche engagée et pragmatique, avec une intervention :
  - → se faisant dans le cadre de la commande publique
  - → tout en veillant, d'une part, à ce que les missions qui nous sont confiées soient compatibles avec nos valeurs et notre vocation et, d'autre part, à développer nos propres projets.

# NOS MISSIONS

L'AVDL a acquis une expérience solide sur les thématiques d'accès au logement et de lutte contre les discriminations, vecteurs de notre action et reconnue chez nos partenaires et institutions, notamment dans les missions suivantes :

- Aller vers, se mettre à disposition des ménages en risque d'expulsion,
- Accueillir, informer et orienter,
- Diagnostiquer, identifier les priorités d'action et élaborer une stratégie adaptée à la situation du ménage, ses besoins et ses capacités d'action,
- Proposer un accompagnement socio-juridique global, flexible et personnalisé, ancré dans la philosophie du « logement d'abord »,
- Lutter contre les discriminations dans le domaine du logement, particulièrement social, afin de prendre en compte les vécus discriminatoires,
- Contribuer à une meilleure qualité de service en garantissant aux ménages accueillis et accompagnés l'égalité de traitement, l'accès aux droits et la non-discrimination au logement,
- Témoigner, sensibiliser, analyser, être force de proposition comme partenaire, et non cantonné au rôle de seul gestionnaire ou opérateur.

# NOTRE GOUVERNANCE

- L'AVDL est une association indépendante, dirigée par un Conseil d'administration, élu lors des assemblées générales. Son fonctionnement a évolué vers une gouvernance plus collégiale, répartie entre ses membres.
- Le personnel salarié constitue une plus-value majeure pour l'association, une dynamique indispensable à la mise en œuvre du projet et des missions. Depuis 2024, nous avons mis en place un Conseil économique et social (CSE), lieu de dialogue social essentiel pour que les enjeux de santé et de conditions de travail des salarié.es soient considérés comme stratégiques pour notre association.
- Les usagers, s'ils ne sont pas représentés dans nos instances de gouvernance, bénéficient d'une écoute attentive. Notre action renforce leur capacité d'être acteurs de leur parcours individuel, de sortir du mal logement.

# NOS ORIENTATIONS PRINCIPALES POUR LES ANNÉES À VENIR

### Travailler sur les besoins non ou mal couverts, en étant force de proposition sur des projets partenariaux

Handicap, santé mentale, addictions, incurie, diogène… de nombreux besoins nécessitent à la fois de renforcer nos liens partenariaux et de bénéficier de temps de formations spécifiques pour y répondre de manière satisfaisante.

**Dans ce cadre, nous souhaitons :**

→ Renforcer nos liens avec la MDPH (Maison départementale pour les personnes handicapées),

→ Envisager un parcours spécifique pour les problématiques d'indécence/insalubrité afin que le logement ne soit pas reloué sans mise aux normes,

→ Programmer des formations du personnel sur ces thématiques.

### Renforcer notre AIO (Accueil information orientation)

Notre AIO constitue une chaîne cohérente d'étapes permettant un diagnostic fin des problématiques des ménages et une orientation pertinente en fonction de la situation. Il s'articule avec la possibilité, pour certains ménages accueillis, d'être ensuite accompagnés individuellement.

**Dans ce cadre, nous souhaitons :**

→ Renforcer les permanences proposées (en nombre et en territoires d'intervention)

→ Proposer de nouvelles permanences pour des publics pour lesquels nous n'avons pas/peu de solutions à proposer

→ Rendre visible, faire remonter les difficultés pour les publics sans solution

→ Avoir des locaux adaptés pour un accueil de qualité en direction des publics que nous recevons et améliorer le confort des salarié.es

# NOS ORIENTATIONS PRINCIPALES POUR LES ANNÉES À VENIR

## Mieux valoriser ce que nous faisons en matière de lutte contre les discriminations

L'AVDL a, depuis sa création, pour objet de lutter contre les discriminations dans le domaine du logement et a développé ses compétences et ses actions dans ce domaine.

**Dans ce cadre, nous souhaitons :**

→ renforcer nos actions et mieux les valoriser

→ encourager les témoignages des victimes et favoriser leur visibilité,

→ capitaliser nos savoir-faire et les diffuser (fiches action)

# PROJET ASSOCIATIF

2025 - 2030

**AVDL** - 277 RUE DU 4 AOÛT - VILLEURBANNE - 04 72 65 35 90
www.avdl.fr - contact@avdl.fr